

CHARENTE-MARITIME Commune de SAINT-AUGUSTIN Séance du conseil municipal du 18 juin 2024

Délibération n° 2024-098

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/06/2024.

Présents: MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie -DIERS Thierry -- VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - DIERS de LABARRE Nathalie - LAVERGNE Cécile - DARMON

Alexandre - PASLIN Audrey

Absents excusés: VENANT Frédéric (pouvoir Mme Stéphanie SEGUINOT)

Secrétaire de séance : Mme Cécile LAVERGNE

Autres domaines de compétences des communes

Avis sur affiliation volontaire au Centre de Gestion 17 du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis.

Le Syndicat Mixte pour le SCoT La rochelle Aunis a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code Général de la Fonction Publique et au décret n° 85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et Etablissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1er janvier 2025.

Il convient donc que le Conseil Municipal donne son avis sur cette demande d'affiliation.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable et VOTE par 12 voix POUR.

Publication dématérialisée du Le Maire, Gwennaëlle PROST

2 5 JUIN 2024



Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20240618-2024_098DE

2 ⁵ JUIN 2024 Reçu le

